

BGer 9C_709/2016 vom 24. November 2016

Bundesgericht, 2016-11-24, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_9C_709_2016

FR: TF 9C_709/2016 du 24 novembre 2016

IT: TF 9C_709/2016 del 24 novembre 2016

Erwägungen

E. 7

p. 61 consid. 2),

qu'en l'occurrence, le recours ne contient pas de conclusions, ou des conclusions insuffisantes,

que par ailleurs, la recourante n'indique pas les motifs pour lesquels, à son avis, la juridiction cantonale aurait dû entrer en matière sur son recours, mais elle aborde uniquement la question de son incapacité de travail et du taux d'invalidité,

que, partant, le recours ne répond pas aux exigences de l' art. 42 al. 1 et 2 LTF et doit être déclaré irrecevable selon la procédure simplifiée de l' art. 108 al. 1 let. b LTF ,

qu'en application de l'art. 66 al. 1, 2

ème phrase, LTF, il convient de renoncer à la perception des frais judiciaires,

par ces motifs, le Juge unique prononce :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.